



les itinéraires

2014-2015

à pied
et
à vélo

en MARNE et GONDOIRE



Seine-et-Marne



L'Office de Tourisme de Marne et Gondoire

vous invite à la découverte des sites naturels et culturels de **ses 18 communes**,

à **35 kilomètres seulement de la capitale**.

Ce territoire, propice à la randonnée, offre un étonnant mélange d'espaces préservés et de patrimoine.

Marne et Gondoire vous livre ses richesses à travers **une diversité d'espaces verts et de trésors** tels que des châteaux et des fermes briardes, des moulins et lavoirs, des chapelles et églises médiévales, autant de sites que vous pourrez découvrir lors de vos balades.

Pour répondre à toutes les envies, ce livret propose **10 circuits pédestres de 6 à 17 km** et **3 circuits vélo de 10, 20 ou 34 km**.

Le territoire de Marne et Gondoire étant en grande partie constitué de plaines, les itinéraires ne présentent pas de difficulté particulière. Seule la partie nord de la Marne possède un dénivelé plus conséquent, caractéristique du relief créé par la Vallée de la Marne.

Bonnes découvertes !

Marne et Gondoire,
un territoire à partager...



à pied

- Itinéraire 1** page 8
Le parc des Cèdres
- Itinéraire 2** page 10
Sur les traces du moulin et des vignes
- Itinéraire 3** page 12
En forêt régionale de Ferrières
- Itinéraire 4** page 14
Découverte du parc culturel de Rentilly et de la vallée de la Brosse
- Itinéraire 5** page 16
Découverte de la vallée de la Marne
- Itinéraire 6** page 18
De la Gondoire à la Brosse
- Itinéraire 7** page 20
Au sud de la Marne
- Itinéraire 8** page 22
Le balcon sur la Marne
- Itinéraire 9** page 24
Le chemin des étangs
- Itinéraire 10** page 26
Du bois de Chigny au golf de Bussy-Guermantes

à vélo

- Itinéraire 1** page 30
Au cœur de la vallée de la Brosse
- Itinéraire 2** page 32
Sur les hauteurs de la Marne
- Itinéraire 3** page 34
Entre Marne et forêt

Marne et Gondoire

Située dans le nord de la Seine-et-Marne à l'est de Paris, Marne et Gondoire regroupe **18 communes** et **89 400 habitants**.

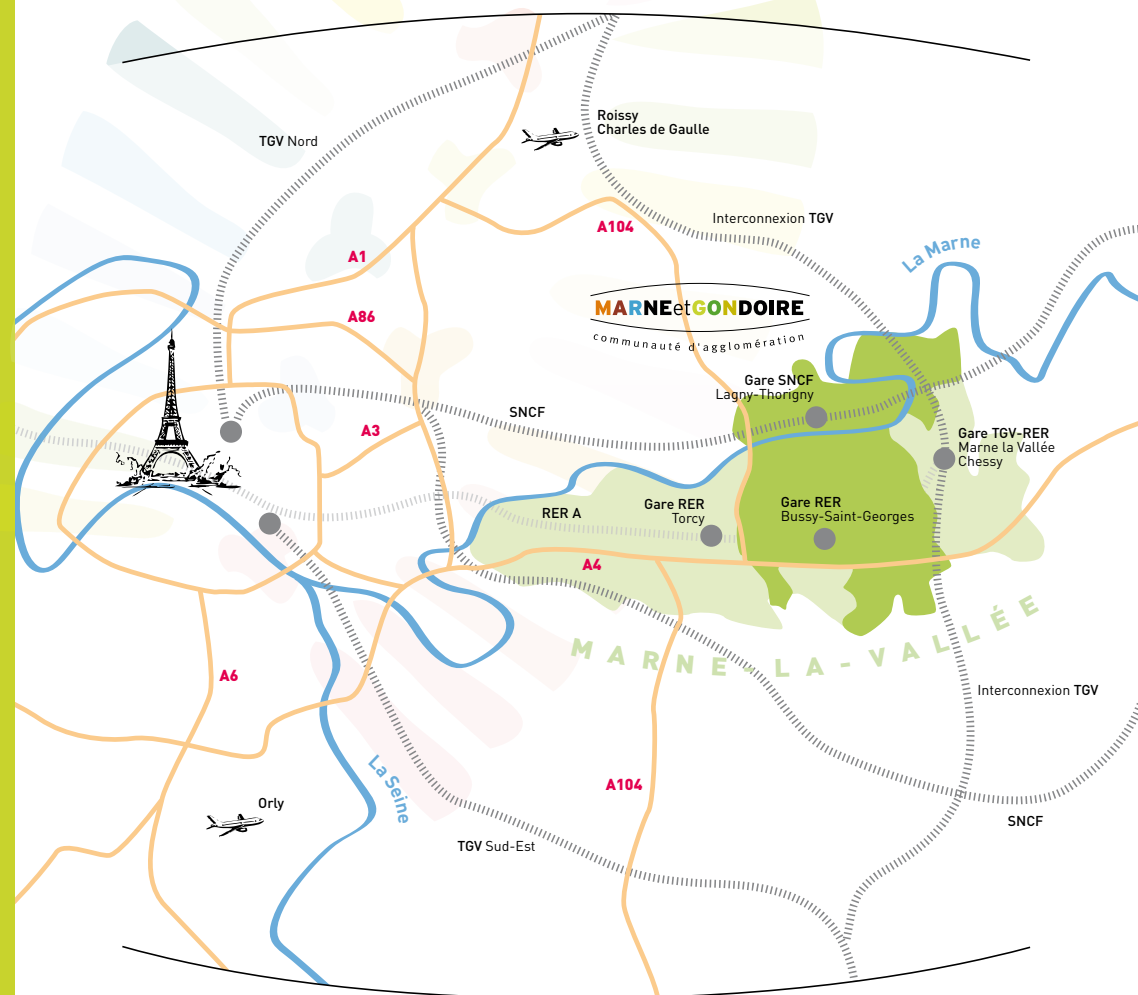
Cette communauté d'agglomération est pour une large part située sur le **secteur III de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée** entourée par les territoires du Val Maubuée à l'ouest et du Val d'Europe (organisé autour de Disneyland) à l'est.

Dès 2002, naît la volonté de développer l'usage des modes alternatifs à la voiture. De nombreux aménagements voient le jour afin d'étoffer le **réseau de liaisons douces** existant pour rendre le territoire accessible à tous les modes doux de déplacement.

A travers les villages ou au bord des cours d'eau, de nombreux sentiers ont été aménagés pour des **balades 100% détente** au cœur de ce poumon vert.

La réhabilitation des berges de Marne à Thorigny-sur-Marne et Dampmart tout comme l'aménagement des 70 hectares de la Vallée de la Gondoire entrent dans cette même volonté d'offrir aux habitants et aux visiteurs un **territoire propice à la promenade et à la découverte** d'une nature riche et sauvegardée.

venir en Marne et Gondoire



REMERCIEMENTS

Nous remercions Patrick Ailloux et Gérard Laurent de l'AJT Rando de Thorigny-sur-Marne, André Clavaud, Daniel Vernet, Camille Harrault de l'AJT Cyclo de Thorigny-sur-Marne et Gérard Leux du Cairn de Guermantes.













Crédits photos : OTMG, Yvon Bavouzet, René Lanneau, Yann Piriou, Nicolas Raquillet, Jacques Servières, Thomas Umiastowski, Mairie de Montevrain et Tout en photo.


les itinéraires **à pied**


Avant le départ

Pensez à consulter la météo et n'oubliez pas de vous munir :

 de bonnes chaussures, d'un vêtement de pluie,  d'une casquette  et de lunettes de soleil  selon la saison, d'un en-cas  et de quoi  vous désaltérer en chemin. Jumelles  et appareil photo  seront également utiles.


A vélo, le port d'un casque  est obligatoire et un vêtement  fluorescent est fortement recommandé pour se déplacer en toute sécurité.

Ne sortez pas des sentiers et faites attention  à la traversée des rues et routes départementales.

Respectez la faune  et la flore  en emportant avec vous vos déchets.

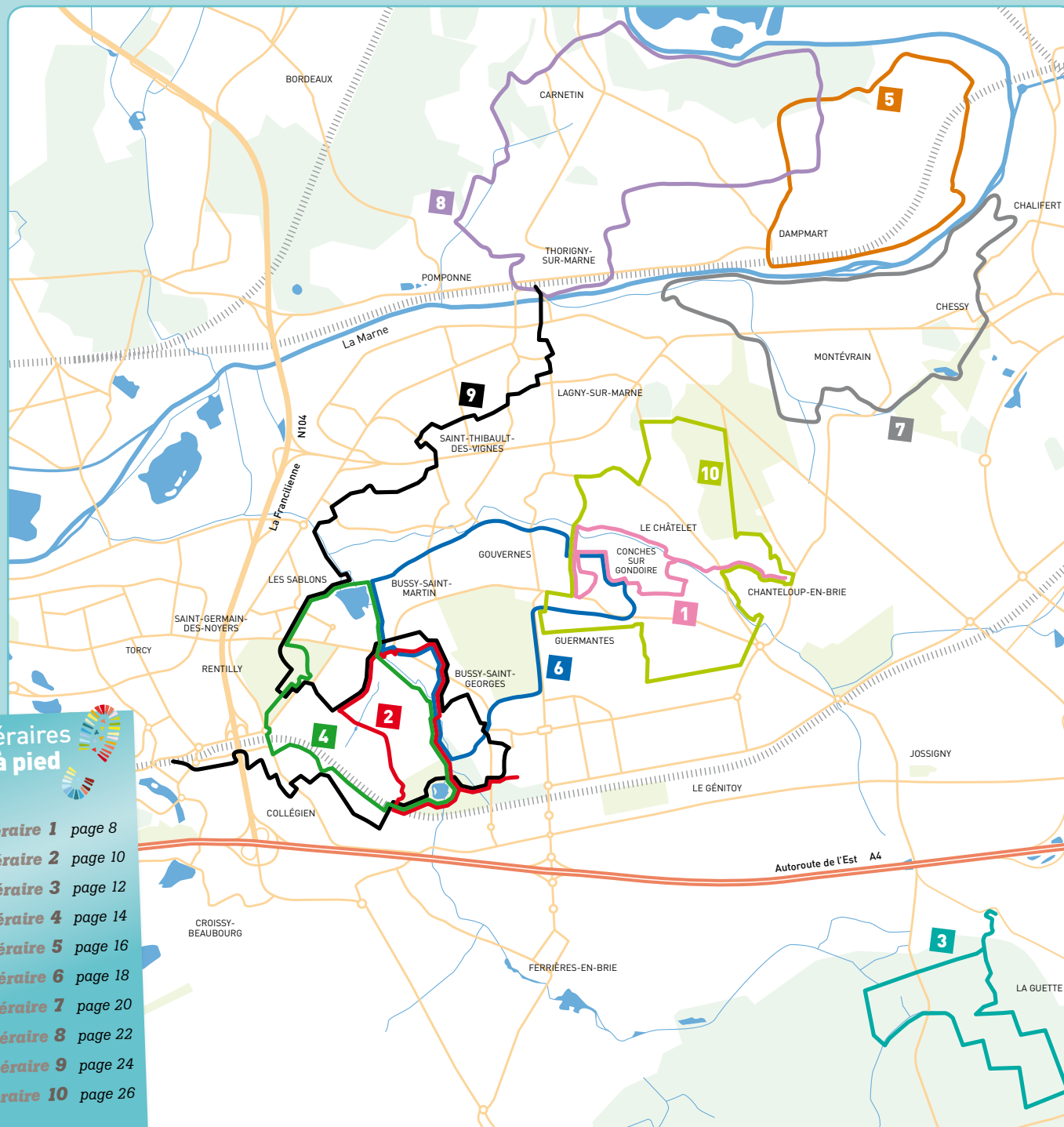
La responsabilité de l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire ne saurait être engagée sur l'état des chemins indiqués.

En cas d'urgence, veuillez composer

le **112** ou le **18** 

10 itinéraires à pied

- Itinéraire 1** page 8
- Itinéraire 2** page 10
- Itinéraire 3** page 12
- Itinéraire 4** page 14
- Itinéraire 5** page 16
- Itinéraire 6** page 18
- Itinéraire 7** page 20
- Itinéraire 8** page 22
- Itinéraire 9** page 24
- Itinéraire 10** page 26



Le parc des Cèdres



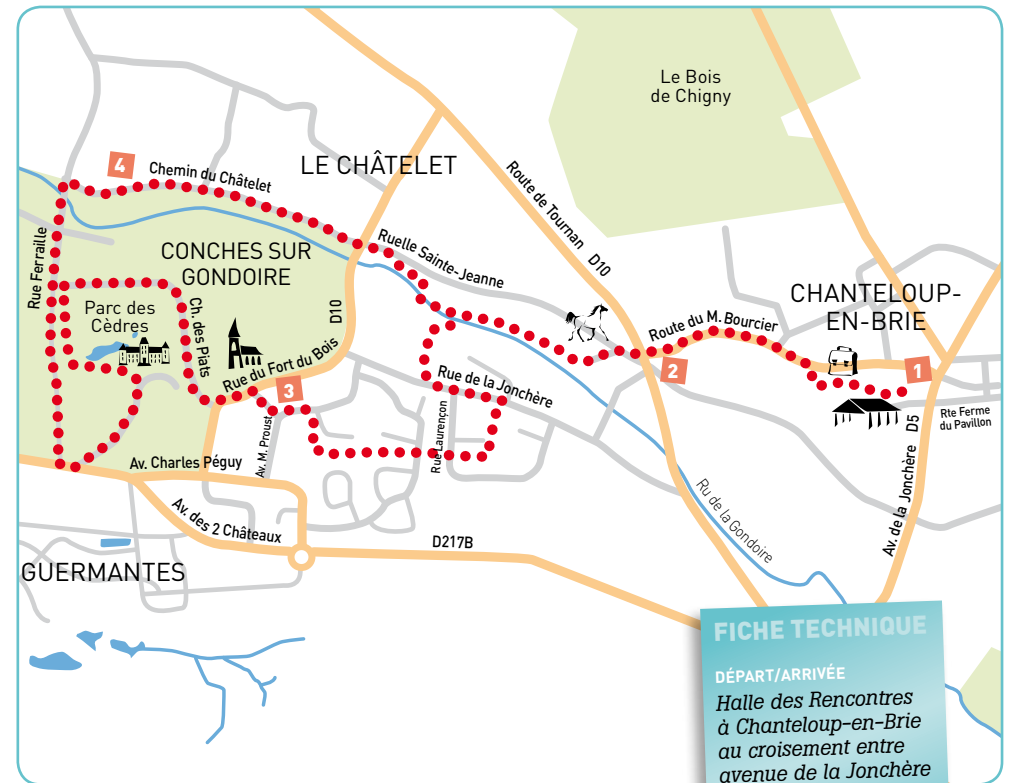
“ Suivons le chemin...”

1 Depuis la **halle des Rencontres**, prendre le chemin de derrière qui longe le stade et le groupe scolaire. Arrivé à la hauteur de la route du Moulin Bourcier, prendre à gauche direction Conches sur Gondoire.

2 Traverser la RD10. Avant le centre équestre, prendre le chemin sur votre gauche. Longer le ru de la Gondoire. Prendre le petit pont à gauche et aller tout droit en direction de la rue de la Jonchère. A la hauteur de la route prendre à gauche jusqu'au passage piéton. Traverser la rue et l'ancienne cour de la ferme du Laurençon (aujourd'hui pharmacie). Passer les deux portes. Suivre le chemin sur la droite. Traverser les rues de Laurençon, Paul Claudel et l'allée Alfred de Musset. Rue Marcel Proust. Prendre l'allée Georges Bernanos pour rejoindre l'**église Notre-Dame-de-Conches**.

3 Traverser la rue du Fort du Bois et prendre le chemin des Piats jusqu'à l'entrée du parc 600 m plus bas. Nous vous invitons à découvrir le **parc des Cèdres**. Remonter jusqu'à la grille principale en haut du parc. En sortant, prendre la rue Ferraille à droite. Continuer tout droit et prendre la 3^e à droite pour rejoindre le chemin du Châtelet.

4 Continuer tout droit et traverser la rue du Fort du Bois. Prendre en face la ruelle Sainte-Jeanne puis après 150 m prendre à droite le chemin parallèle à la ruelle. Continuer tout droit jusqu'à la prochaine intersection (point 2). Traverser la RD10 pour rejoindre la rue du Moulin Bourcier en direction de Chanteloup-en-Brie. Une fois en ville, remonter la rue du Moulin Bourcier, traverser la RD5, prendre en face la rue de la Fraternité puis la deuxième à droite, rue Fabre d'Églantine. Suivre sur la gauche la route de la Ferme du Pavillon puis de nouveau à gauche la rue des Semailles pour rejoindre la Halle, votre point de départ.



FICHE TECHNIQUE

DÉPART/ARRIVÉE
Halle des Rencontres à Chanteloup-en-Brie au croisement entre avenue de la Jonchère et rue de la Gare (parking à côté de la halle)

COORDONNÉES GPS
48°51'21.15"N / 2°44'17.16" E
DISTANCE 6 km

COMMUNES TRAVERSÉES :
Chanteloup-en-Brie,
Guermantes,
Conches sur Gondoire
DURÉE 1h30

“ Découvertes touristiques...”

La halle des Rencontres

L'ancienne halle en bois de la ferme du Pavillon se dresse fièrement au cœur du village, symbole de son passé agraire. Des fouilles ont permis de découvrir des traces identifiées comme des enclos et des tranchées provenant d'une habitation agricole. Jusqu'en 1914, l'agriculture fut l'unique activité du village. Sur les étals des fameux marchés de Lagny-sur-Marne, on trouvait le lait, les volailles, les œufs de Chanteloup-en-Brie.

L'église Notre-Dame-de-Conches

L'église médiévale de Conches sur Gondoire fut bâtie au 12^e s. A l'intérieur, la chapelle dédiée à S^{te} Anne présente de remarquables fresques du 16^e s. Remanié au 18^e s, l'édifice religieux conserve encore une architecture modeste, typique de cette partie du plateau briard. Derrière l'église se situe une crypte ou cave voûtée construite au 16^e s.

Le parc des Cèdres

Véritable écrin de verdure de 14 hectares où se mêlent forêts, prairies et points d'eau, le parc des Cèdres, créé en 1860, s'étend sur les liaisons douces de la Vallée de la Gondoire. Vous pouvez profiter d'agréables promenades boisées et découvrir de nombreuses essences d'arbres : cèdres, érables, séquoias, pins noirs... Ainsi que les étangs, le lavoir ou encore la glacière.

A l'occasion de l'événement « Au vert dans le parc des Cèdres » qui a lieu chaque année le premier week-end de juillet, découvrez le parc à travers une pléiade d'activités pour tous les goûts : tir à l'arc, parcours dans les arbres, tyrolienne, sieste littéraire, parcours du combattant...



Sur les traces du moulin et des vignes



“ Suivons le chemin...”

1 Prendre la rue du Moulin située en face de l'église Saint-Martin. Traverser la rue des Sources pour suivre le chemin en face et au début duquel se trouve un ancien lavoir (sur la droite). Descendre ce chemin qui passe à travers bois jusqu'au moulin Russon, au cœur de la vallée de la Brosse.

2 Dos au moulin, traverser le ru de la Brosse par le petit pont à gauche puis prendre le chemin pédestre tout de suite à gauche direction l'étang de la Broce. Monter les escaliers puis descendre jusqu'au bord de l'étang de la Broce. A ce niveau, longer l'étang sur votre gauche pour suivre à gauche le chemin herbeux qui mène à une intersection.

3 Prendre en face le chemin qui vous mène jusqu'au bois en direction du Bourg de Bussy-Saint-Georges. Passer un pont en bois et continuer le sentier forestier jusqu'à la route. Traverser la rue de la Butte de Vaux, prendre sur

voire gauche pour rejoindre à l'intersection suivante la sente des Carrières sur la droite. 150 m plus loin se trouvent les vignes de la Brosse. Au retour, prendre le même chemin jusqu'à l'étang de la Broce. Le contourner par la gauche et continuer tout droit. A l'intersection, continuer tout droit pour rejoindre un rond-point après un virage à droite.

4 A ce rond-point, prendre à droite et passer les barrières pour emprunter le chemin des Bordes. Au bout, suivre à droite le chemin de randonnée dit des Pages.

5 A l'intersection, ne pas traverser la départementale mais reprendre tout de suite à droite le chemin pédestre qui suit le ru de la Brosse. Une cinquantaine de mètres plus loin, emprunter le petit pont de bois sur la gauche pour longer les tennis puis remonter la rue de la montagne jusqu'à l'église Saint-Martin.

“ Découvertes touristiques...”

L'église Saint-Martin

Datant du 10^e s, elle impressionne par ses dimensions et son allure gracieuse. Classée monument historique en 1921, elle abrite du mobilier classé dont une sculpture de saint Martin du 16^e. Le portail en bois datant du 13^e s. est orné de 17 fers à cheval, sans doute laissés par des voyageurs reconnaissants envers le saint protecteur.



L'étang de la Broce

D'une superficie d'environ 3 hectares, il possède un îlot abritant une faune et une flore aquatiques.



La vallée de la Brosse

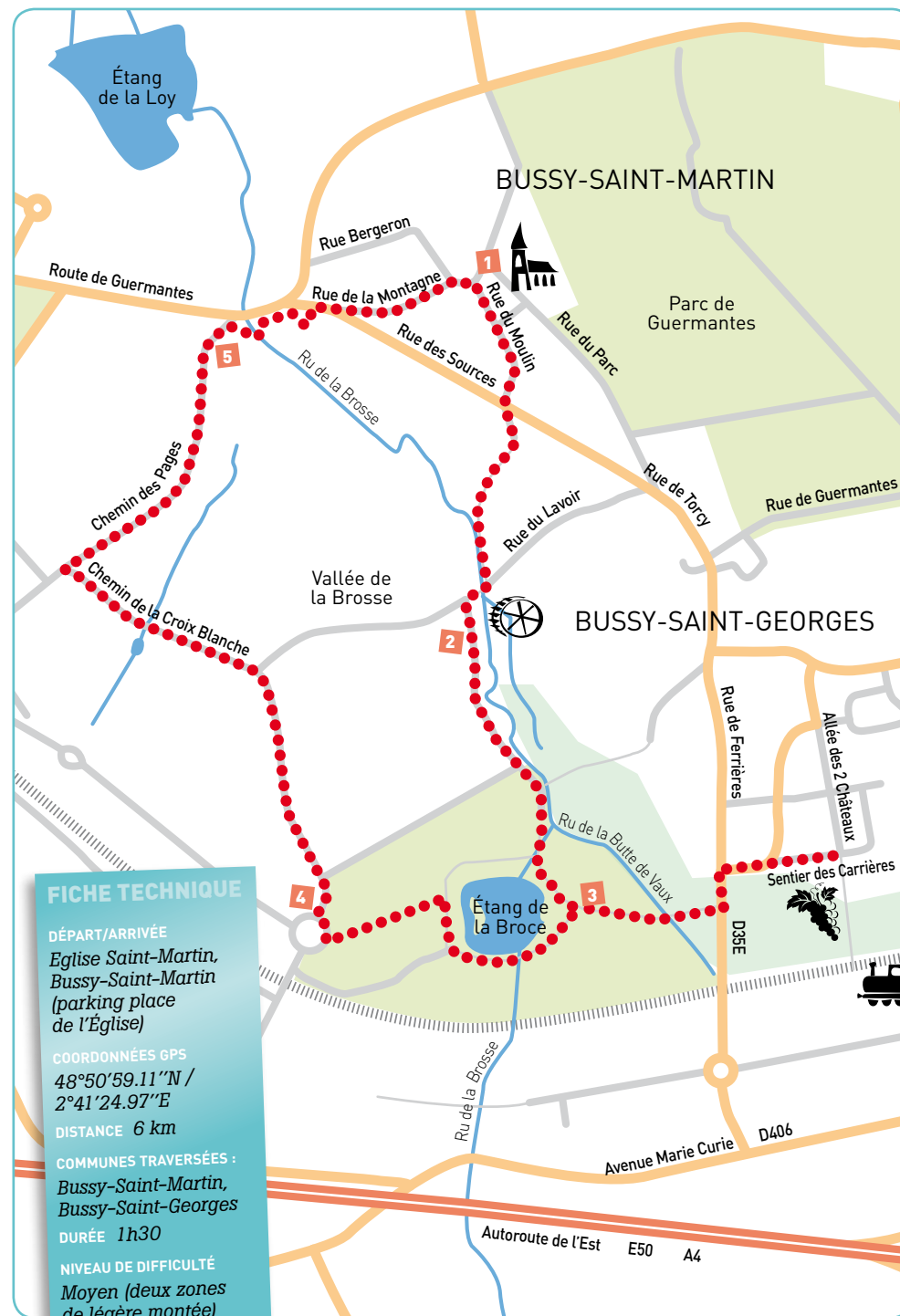
Invitation permanente à la balade, la vallée de la Brosse est bordée aux extrémités nord et sud par deux étangs - la Loy et la Broce - et possède une faune et une flore caractéristiques des milieux humides. Libellules, grenouilles, martin-pêcheurs, hérons y ont élu domicile. C'est un lieu idéal pour s'évader avec 38 hectares de prairies, 11 km de sentiers piétons et cyclables et 4 km de sentiers équestres.

Le vignoble de la Brosse

En 2004, au sud du vieux village de Bussy-Saint-Georges, 2000 pieds de vignes ont été plantés par la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire et sont entretenus depuis par les bénévoles de l'association les Coteaux de la Brosse. La première vendange eu lieu en septembre 2006 et la mise en bouteilles en mars 2007. Les vins et cépages produits par l'association sont le Chardonnay, (2/3 de la vigne) et le Pinot noir, (1/3 de la vigne).

Le moulin Russon

Le mécanisme de ce moulin à eau datant du 19^e s. a été restauré. Avec l'association les Environn'hôtes, l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire propose toute l'année des démonstrations de fabrication de farine, des visites nocturnes et des ateliers destinés au grand public.



FICHE TECHNIQUE

DÉPART/ARRIVÉE
Eglise Saint-Martin,
Bussy-Saint-Martin
(parking place
de l'Église)

COORDONNÉES GPS
48°50'59.11"N /
2°41'24.97"E

DISTANCE 6 km

COMMUNES TRAVERSÉES :
Bussy-Saint-Martin,
Bussy-Saint-Georges

DURÉE 1h30

NIVEAU DE DIFFICULTÉ
Moyen (deux zones
de légère montée)

En forêt régionale de Ferrières de Ferrières



“ Suivons le chemin...”

- 1** Du parking, emprunter l'allée centrale au cœur du **bois de Maulny**. Au carrefour, tourner à gauche route de la Croix Blanche.
- 2** Au carrefour suivant, direction le **bois de Belle-Assise** : suivre le balisage rouge et blanc du GR14 sur 3 km, emprunter le chemin le Pas de l'Âne légèrement sur la gauche. 100 m après, tourner à gauche dans un chemin, traverser la route et continuer en face. Au carrefour, prendre à droite puis à gauche. Après un fossé, bifurquer à droite, au carrefour suivant à gauche (allée de la Chasse). Après 300 m, prendre le chemin à droite puis le suivant à gauche.
- 3** Au bout du chemin, quitter le GR en prenant à gauche. Traverser l'allée de la Chasse pour suivre en face l'allée du Gros Hêtre et, 400 m plus loin,

tourner à gauche. Au carrefour suivant, bifurquer à droite puis à gauche environ 250 m plus loin. Au carrefour, prendre à droite à 180° une sente en sous-bois puis longer la mare par la gauche.

- 4** Tout au bout, emprunter l'ancienne route sur la gauche, en direction du moulin de Belle-Assise. Environ 400 m plus loin, après une butte de terre, tourner dans un chemin à droite qui contourne le moulin. A la barrière, suivre le chemin de droite pour atteindre le **moulin de Belle-Assise** et la **cheminée géodésique**.

- 5** Faire demi-tour et revenir par le chemin sinueux, le moulin sur la gauche. Prendre à gauche au bout et, après la butte de terre, emprunter le chemin à droite, toujours tout droit pour rejoindre le parking.

“ Découvertes touristiques...”

La forêt régionale de Ferrières

Jadis propriété de communautés religieuses, puis de la puissante famille Rothschild, elle appartient aujourd'hui à la Région Île-de-France.

Cette forêt s'étend sur 2 889 hectares et 9 communes. Son nom rappelle les nombreuses forges de fer qui y existaient au Moyen-Âge. Elle se compose notamment du bois de Maulny et de Belle-Assise au nord.

Le moulin de Belle-Assise

Les historiens, qui attestent de son existence depuis 1537, affirment que ce dernier est passé de propriétaire en propriétaire, de Nicolas Fouquet à James de Rothschild. Il est aujourd'hui propriété de la commune grâce à laquelle il a retrouvé ses ailes et son mécanisme intérieur en 1998. À noter que ce moulin était présent sur la toute première carte de Cassini et fut utilisé par Jean-Baptiste Delambre entre 1792 et 1793 pour la conception du mètre étalon.



La tour (cheminée) géodésique

Cette cheminée qui se dresse à côté du moulin a été érigée à la fin du 19^e siècle par l'Institut Géographique National comme repère dans les travaux de mesure de l'arc du méridien de Paris.



Découverte du parc culturel de Rentilly et de la vallée de la Brosse



“ Suivons le chemin...”

- 1 Du parking du **parc de Rentilly**, se diriger vers l'Orangerie puis à droite vers les communs qui accueillent tout au long de l'année des expositions temporaires d'art contemporain. Longer à gauche l'Espace des Arts Vivants vers le siège de la Communauté d'Agglomération ; tourner à gauche et emprunter le chemin à travers le parc vers la grille d'honneur (arbres remarquables).
- 2 Passer le portillon, traverser la route et suivre en face la Promenade du Château sur un peu plus d'un kilomètre pour ensuite traverser une route et emprunter à droite un chemin en direction de la **vallée de la Brosse**. Longer l'**étang de la Loy** par la digue et au bout prendre à droite dans le bois. Après la passerelle, tourner à gauche et suivre le ru de la Brosse.
- 3 Traverser la route et prendre en face le chemin piéton de gauche pour tourner à droite après la passerelle. Au **moulin Russon**, passer le

pont à droite et emprunter immédiatement le chemin piéton à gauche en direction de l'**étang de la Broce**. Monter l'escalier en face et faire le tour de l'étang par la gauche. Monter à gauche pour rejoindre une allée bordée d'arbres en direction du bourg de Collégien.

- 4 Après les murets, prendre à gauche et traverser le pont du RER. Tourner à droite après le pont en longeant les voies puis passer à gauche entre les deux bassins pour reprendre le chemin à droite avant le gymnase. Longer les maisons et au bout du chemin continuer tout droit rue de la Croix Blanche. Au carrefour, prendre à droite vers le parc de Rentilly.

- 5 Entrer dans le parc par la grille noire, de l'autre côté du rond-point. Dans le parc, contourner le bassin de Diane et se diriger vers le château pour rejoindre le parking.

“ Découvertes touristiques...”

Le parc culturel de Rentilly

Siège de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire depuis 2001. Pendant près d'un siècle (de 1890 à 1988), le domaine de Rentilly fait partie du patrimoine de la famille Menier qui fait construire trois pavillons entre 1896 et 1910.

Depuis 2011, Marne et Gondoire a lancé la réhabilitation du château de Rentilly, en lien avec le FRAC Île-de-France (Fond régional d'art contemporain) et le ministère de la Culture, pour en faire un lieu majeur d'exposition d'art contemporain. Plus qu'une simple restauration, le projet pour lequel l'artiste Xavier Veilhan a été retenu vise à en faire une œuvre à la fois artistique et fonctionnelle mettant en valeur des expositions à destination du grand public. La réouverture du château aura lieu fin 2014.



La vallée de la Brosse

C'est un lieu idéal pour s'évader... [descriptif complet p.10]

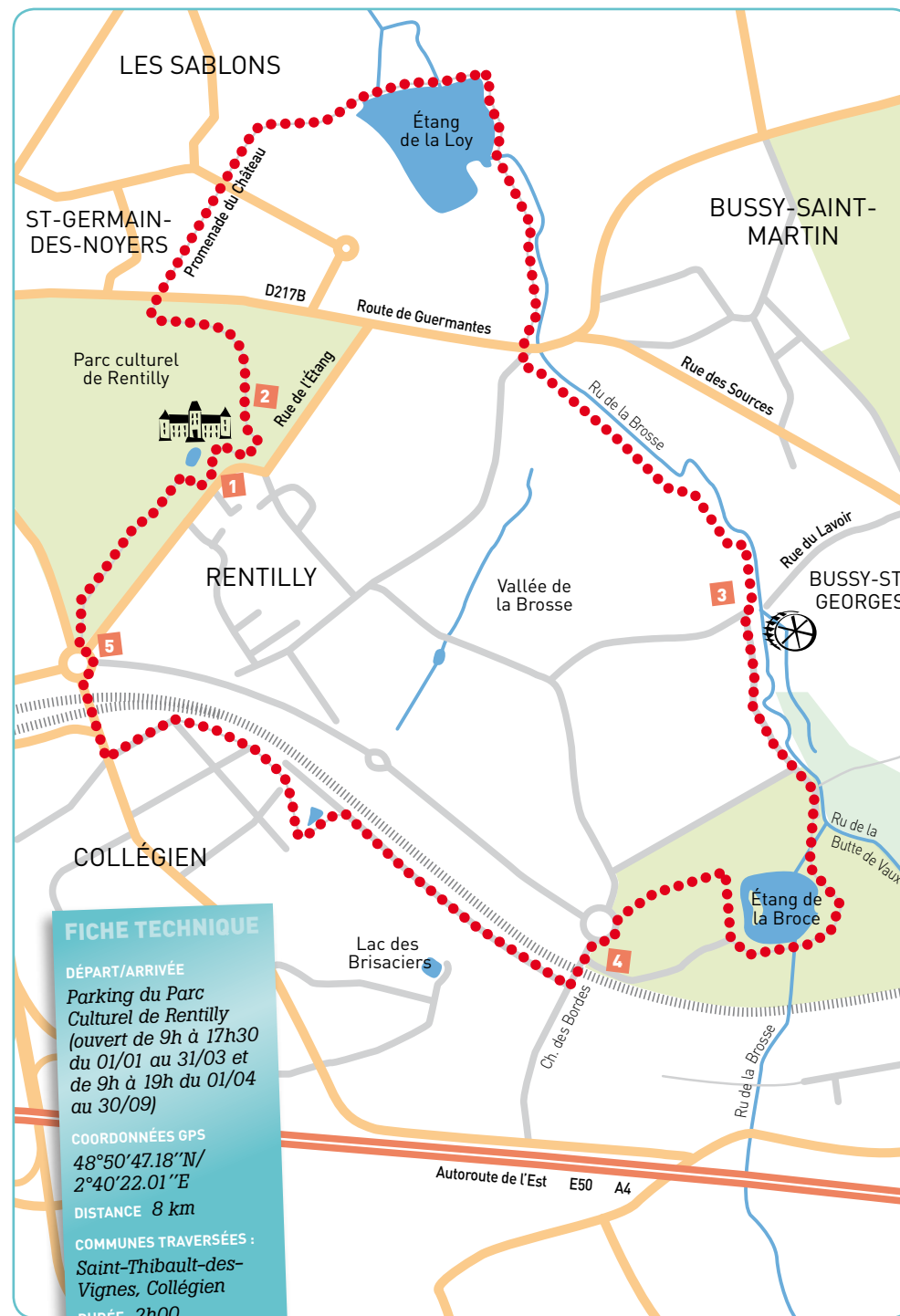
Le moulin Russon

Mécanisme datant du 19^e siècle... [descriptif complet p.10]

L'étang de la Broce

L'étang de la Loy

L'étang est un havre de paix pour la faune migratoire et la flore aquatique s'y développe. Le Martin pêcheur tout comme le Héron Cendré trouvent refuge dans les îlots au milieu de l'étang. Déjà au 13^e siècle, cet étang faisait le bonheur des pêcheurs qui s'y approvisionnaient en gardons, carpes, tanches, brochets... [voir également descriptif p.30]



Découverte de la vallée de la Marne



“ Suivons le chemin...”

- 1** Monter la rue de la République. Au carrefour, prendre la rue Lafayette (deuxième rue à droite), puis continuer en face rue Clément Brévard. Passer la rue Michel Place à gauche.
- 2** Emprunter le chemin qui monte à gauche et quitter Dampmart. Continuer tout droit à travers champs. Traverser la route et s'enfoncer dans le bois des Vallières en face. Au croisement, aller à droite sur 1 km, puis rejoindre un chemin en T. Le suivre à droite puis sortir du bois à la barrière.
- 3** Au carrefour, prendre à gauche et descendre. Avant la rivière, bifurquer à droite puis rejoindre le pont du chemin de fer. Passer sous le pont à gauche et suivre la route (chemin des Sables) sur 800 m.
- 4** Prendre le chemin qui descend à gauche.
- 5** Au bout, Suivre le chemin des Tartreux sur la droite jusqu'à l'intersection de l'allée de l'**aqueduc**.
- 6** Continuer tout droit sur 1,7 km. Admirer au passage, sur l'autre rive de la Marne, les **sculptures de la Dhuis** réalisées depuis 26 ans par Jacques Servières.
- 7** Tourner à droite rue de l'Abreuvoir ; passer sous la voie ferrée et rejoindre la place de l'église.

“ Découvertes touristiques...”

L'aqueduc de la Dhuis

Construit sous le Second Empire (Napoléon III) afin d'alimenter Paris en eau potable. Il sert aujourd'hui à fournir en eau le parc Disneyland Paris et l'est de la région parisienne. Son point de départ se trouve à Pargny-la-Dhuis dans l'Aisne. Il franchit 21 vallées d'une profondeur comprise entre 20 et 73 m, et traverse le sud du département de l'Aisne, la Seine-et-Marne, la Seine-Saint-Denis sur 132 km avant d'aboutir à Paris, au réservoir de Ménéilmontant.

(voir également descriptifs p.30 et 32)



Les sculptures de la Dhuis

C'est à partir de l'ancien pont de l'aqueduc de la Dhuis, bombardé en 1939, que Jacques Servières réalise, depuis 1987, un parc d'une quarantaine d'imposantes sculptures en pierre sur les bords de la Marne à Chessy.



FICHE TECHNIQUE

DÉPART/ARRIVÉE
Place de l'Église
à Dampmart

COORDONNÉES GPS
48°53'07.77"N/
2°44'08.49"E

DISTANCE 8 km

DURÉE 2h40

BALISAGE jaune

DIFFICULTÉ PARTICULIÈRE
Côte importante avec
fort dénivelé au départ

De la Gondoire à la Brosse



“ Suivons le chemin... ”

1 En face de la grille « chemin des Piats » du **parc des Cèdres**, suivre le chemin Ferraille qui remonte vers Lagny-sur-Marne. A la première intersection, prendre à gauche le chemin Neuf. Traverser la RD35 direction Gouvernes. **D.bis** Suivre la rue la Fontaine, passer devant le cimetière sur votre gauche et aller jusqu'à la mairie de Gouvernes. Continuer rue Pasteur puis prendre à gauche la rue Victor Hugo jusqu'au stop. Prendre à droite la rue du Haut Villiers tout droit jusqu'à l'**étang de la Loy**.

2 Longer l'étang sur la gauche. Suivre la piste pédestre en direction de la couarde boisée. Prendre sur la gauche le petit pont et suivre le sentier jusqu'à la RD217 bis. **A.bis** Traverser la départementale, prendre le petit pont de bois sur la gauche pour longer les tennis puis remonter la rue de la montagne jusqu'à l'**église Saint-Martin**. A droite, redescendre la rue du Moulin, puis le sentier du Moulin, jusqu'au **moulin Russon**.

3 Face au moulin, suivre à droite le sentier de la Brosse pendant environ 500 m puis tourner à gauche dans la rue de Faubry en direction de Bussy-Saint-Georges. A l'intersection avec la rue de Ferrières, continuer sur la gauche pour découvrir l'**église Saint-Georges** (côté droit de la rue) et environ 200 m plus loin, le **tour-pigeonnier** (côté gauche). 30 m après, prendre la rue de Guermantes

à gauche. Au bout de la rue, traverser le boulevard de Lagny pour emprunter, à gauche, le chemin de Malvoisine, parallèle au boulevard. Ce dernier est en ligne droite sur environ 850 m puis part à droite pour aboutir rue Chevreton.

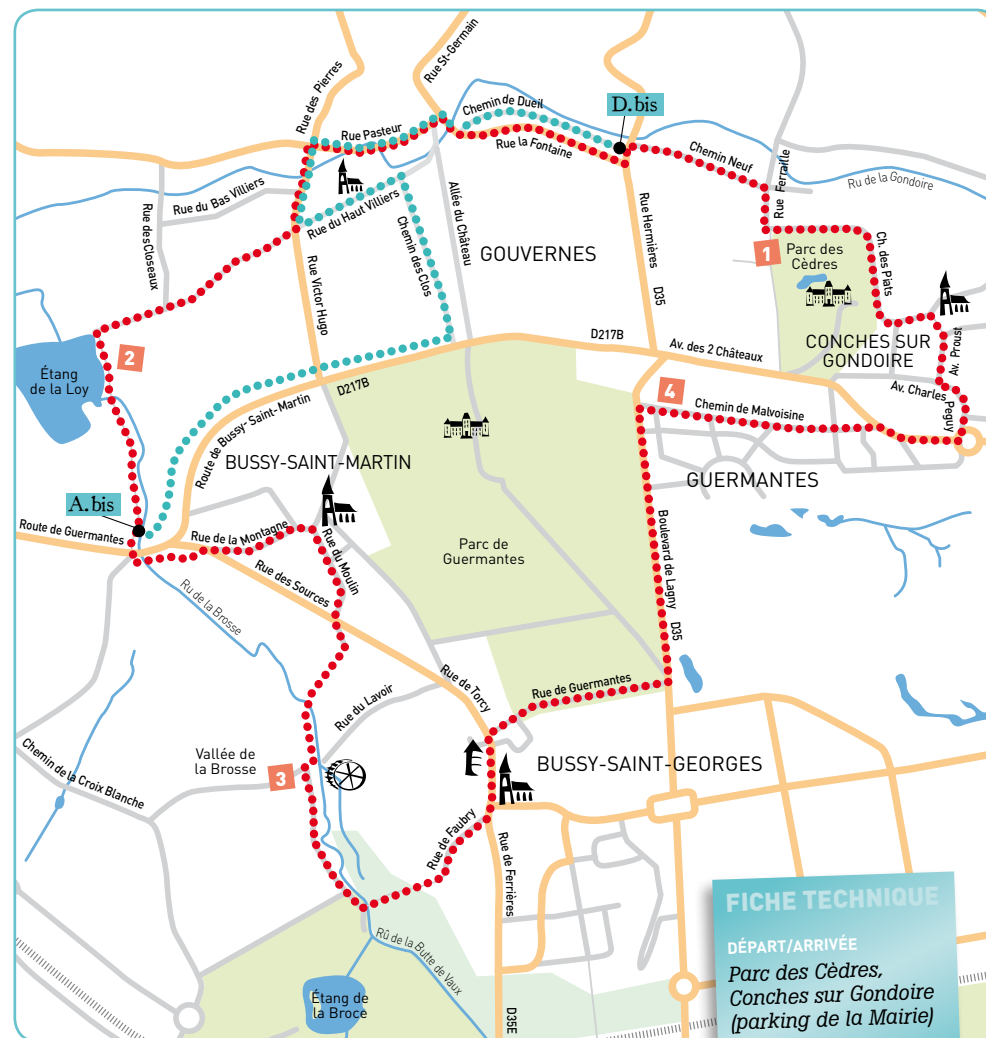
4 Emprunter le chemin puis la rue de Malvoisine en face. A l'intersection, suivre à droite l'avenue des 2 Châteaux jusqu'au rond-point. Tourner à gauche avenue Charles Péguy puis, après le virage, prendre à droite l'avenue Marcel Proust. Avant le virage, au niveau du cimetière, prendre l'allée Georges Bernanos à gauche pour aboutir place de l'**église Notre-Dame de Conches sur Gondoire**. Se diriger à gauche dans la rue du Fort du Bois puis, à droite, retrouver le chemin des Piats qu'il faut suivre pour rejoindre le point de départ.

L'**itinéraire bis** vous invite à découvrir les nouveaux aménagements de la Vallée de la Gondoire.

Départ au niveau **D.bis**

Emprunter le **Chemin de Deuil** puis continuer sur la rue de la Fontaine et la rue Pasteur. Prendre à gauche la rue Victor Hugo. Au stop, prendre à gauche la rue du Haut Villiers. À droite, continuer sur le chemin des Clos et tourner à droite sur le sentier longeant la route de Bussy-Saint-Martin jusqu'à la route de Guermantes.

Retour sur l'**itinéraire** au niveau **A.bis**



FICHE TECHNIQUE

DÉPART/ARRIVÉE
Parc des Cèdres,
Conches sur Gondoire
(parking de la Mairie)

COORDONNÉES GPS
48°51'16.14"N/
2°42'19.59"E
DISTANCE 10 km

COMMUNES TRAVERSÉES :
Conches sur Gondoire,
Gouvernes,
Bussy-Saint-Martin,
Bussy-Saint-Georges
DURÉE 2h15

“ Découvertes touristiques... ”

L'église Saint-Georges

Cette église du 16^e s fut rénovée pendant la Révolution, puis au 19^e, époque de laquelle des restes de vitraux sont encore visibles. Le clocher est rehaussé en 1866 suite à une plainte des habitants qui n'entendaient pas l'angélus lorsqu'ils travaillaient dans les champs. Le Rijksmuseum Van Gogh à Amsterdam conserve une peinture de Léo Gausson (1860-1944), peintre de la région de Lagny-sur-Marne, représentant l'édifice en 1887 ou 1888 et intitulée le *Clocher de Bussy-Saint-Georges*.



< La tour-pigeonnier

Cette tour est transformée en pigeonnier au début du 18^e s, après la démolition du château, dont elle constitue le dernier vestige. À l'extérieur, les fossés sont déblayés et laissent apparaître une partie des anciens remparts. À l'intérieur, une salle voûtée, soutenue par un pilier central, est dégagée. La tour s'élève sur trois étages, le dernier étant réservé aux pigeons. La tour a fait l'objet d'une restauration en 1990.

Le parc des Cèdres (descriptif complet p.8)

L'église Saint-Martin et le moulin Russon
(descriptif complet p.10)

L'étang de la Loy (descriptifs p.14 et 30)

L'église Notre-Dame-de-Conches (descriptif complet p.8)

Au sud de la Marne



“ Suivons le chemin...”

1 Du parking, tourner le dos à la Marne pour rejoindre la rue du Chariot d'Or. Tourner à gauche puis à droite, chemin des Étois. Au virage, juste après la rue de la Gare d'Eau, prendre la petite sente montante à droite qui passe entre des pavillons. La suivre pour aboutir chemin de Mortcerf puis chemin de la Grande Voirie jusqu'à la RD934. Prendre en face le chemin de la Bergame puis tout de suite à gauche le chemin du **pont Jeanne d'Arc**. Passer les maisons et les champs puis bifurquer à droite dans une sente montante qui rejoint, au bout, le chemin de la Bergame.

2 Traverser l'avenue de Montévrain pour continuer, en face, rue du Mollard. A l'intersection, prendre à gauche le chemin des Corbins. Un peu avant la RD5 et la ferme, descendre à gauche sur le plan d'eau. Prendre le chemin au bord du lac par la gauche pour rejoindre, au bout, le chemin des Fours à Chaux. Suivre ce chemin à droite puis prendre la ruelle des Pissottes, à droite, pour arriver rue du Puits du Gué. Suivre la rue à droite jusqu'au rond-point, aller en face (avenue F. Mitterrand) et 50 m plus loin bifurquer à gauche pour entrer dans le **parc des Frênes**, longer le ru et la rangée d'arbres toujours tout droit. Après les jeux pour enfants, continuer le chemin qui dévie sur la droite jusqu'au plan d'eau.

3 Contourner le plan d'eau par la droite puis à gauche sur 25 m puis à nouveau à droite pour emprunter un chemin en ligne droite en direction de Chessy jusqu'à la RD934. Prendre à droite puis, au carrefour, à

gauche, rue Paul Laguesse. **D.bis** Au bout, tourner à droite puis tout de suite à gauche rue de la Marne sur environ 400 m pour continuer, sur la droite, rue des Coulommières. 160 m plus loin, tourner à gauche dans le chemin de la Dhuis. Le suivre sur 200 m puis prendre à droite le chemin des Chapettes.

4 Suivre le chemin sur 600 m puis prendre à gauche l'allée Jean de la Fontaine. Après le virage à droite continuer sur le chemin de Meaux environ 150 m puis tourner à gauche dans le chemin de Halage qui aboutit sur le GR14 en **bord de Marne**. Suivre le GR sur la gauche le long de la Marne pendant un peu plus de 3,5 km. **A.bis** Déboucher sur un petit parking, la rue du Canada se trouve sur la gauche. La remonter pour rejoindre le parking.

L'itinéraire bis vous permet de raccourcir le circuit d'1 km mais ne vous fera pas éviter le dénivelé raide : 80 m en moins de 800 m. Attention aux glissades !

Départ au niveau **D.bis**

Au bout, tourner à droite puis tout de suite à gauche rue de la Marne. Descendre la rue de la Marne jusqu'à la rivière. Faites une pause pour admirer les **sculptures de la Dhuis**. Reprendre à gauche sur l'Ancien Chemin Meaux. Suivre le GR14 sur la gauche le long de la Marne pendant 2 km environ.

Retour sur l'itinéraire au niveau **A.bis**

“ Découvertes touristiques...”

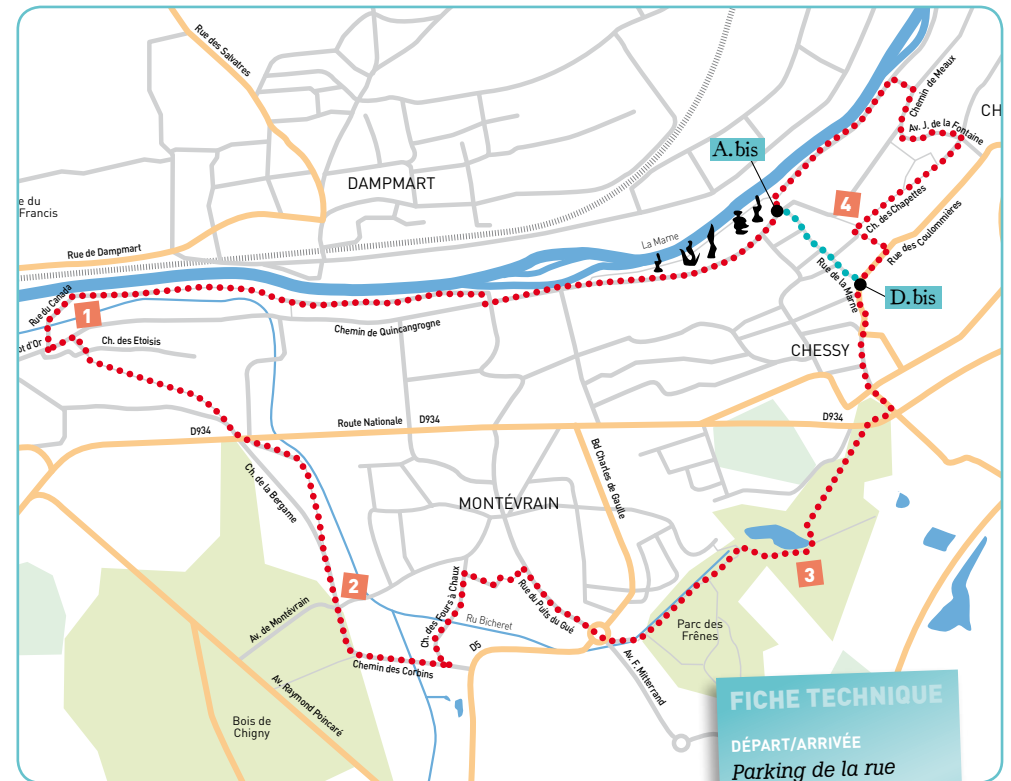


Le pont Jeanne d'Arc

La légende veut que Jeanne d'Arc ait emprunté ce pont lors de ses trois passages à Lagny-sur-Marne entre 1429 et 1430. Datant de l'époque médiévale, il franchit le ru du Bicheret, petit affluent de la Marne.

Les parcs des Frênes et du Bicheret à Montévrain

Ces deux parcs contemporains sont rassemblés en un parc unique de plus de 30 hectares. Le tout petit ru du Bicheret y prend sa source et reçoit, plus loin, des eaux de ruissellement de la ville dans un bassin central. Cet espace abrite également des arbres remarquables : chènes, platanes et saules.



FICHE TECHNIQUE

DÉPART/ARRIVÉE
Parking de la rue
du Canada
à Lagny-sur-Marne

COORDONNÉES GPS
48°52'53.98"N/
2°43'17.08"E

DISTANCE 12 km

COMMUNES TRAVERSÉES :
Lagny-sur-Marne,
Montévrain, Chessy
DURÉE 3h00

DIFFICULTÉ PARTICULIÈRE
**Fort dénivelé en
descendant vers
la Marne.**

Les bords de Marne

Les bords de Marne sont une invitation permanente à la balade. Huit communes de Marne et Gondoire sont baignées par la rivière : Jablines, Dampmart, Chalifert, Thorigny-sur-Marne, Lagny-sur-Marne, Pomponne, Saint-Thibault-des-Vignes et Montévrain. Les paysages de bords de Marne, avec leurs traditionnelles guinguettes, ont inspiré de nombreux peintres de renom tels que Luce, Rodin, Eugène Froment ou encore Henri Lebasque. (voir également descriptif p.35)



Les sculptures de la Dhuis (descriptif complet p.16)

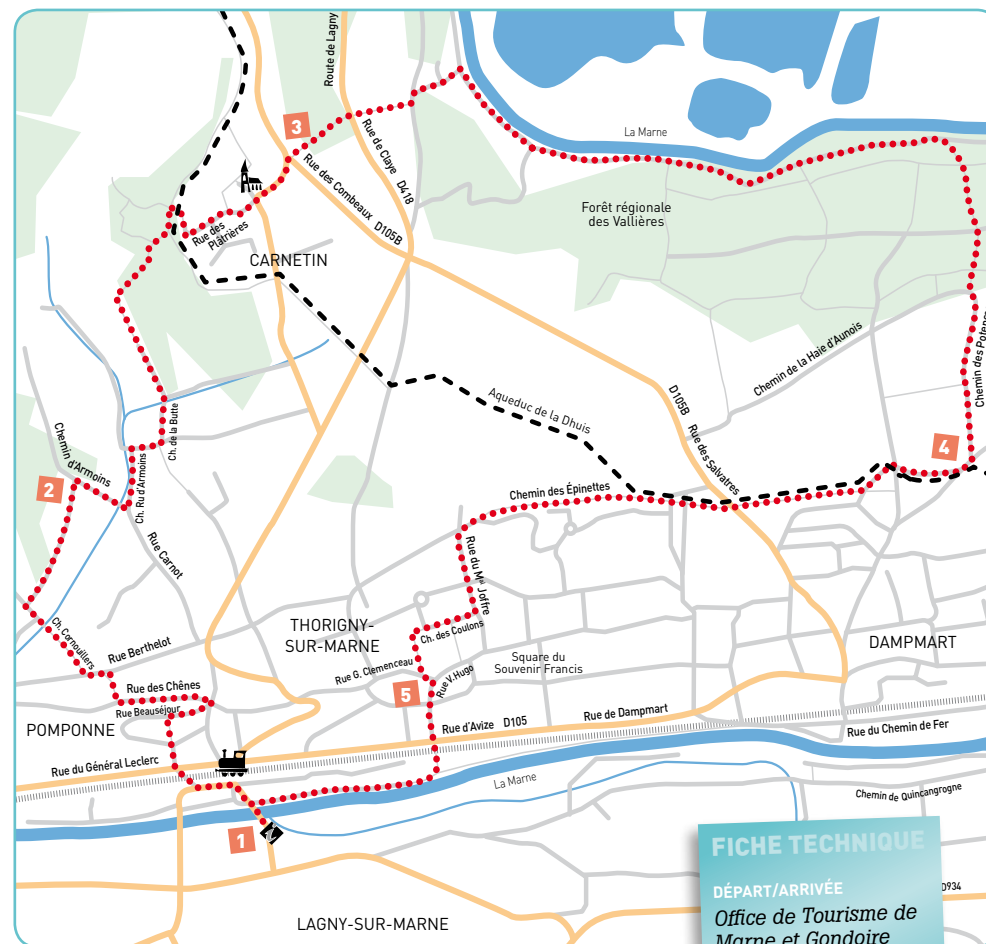
Le balcon sur la Marne



“ Suivons le chemin...”

- 1** De l'Office de Tourisme, traverser la Marne par le pont Maunoury puis suivre à gauche la rue de Marne. Remonter vers la gare et suivre toujours la rue de Marne sur la gauche pour traverser à droite au pont et arriver rue du Général Leclerc. Se diriger à gauche puis à droite pour emprunter l'avenue Chabanneaux qui longe un parking. Au petit rond-point, continuer en face dans l'avenue Claire et au bout tourner à droite rue Beauséjour. A l'intersection, effectuer un virage de 180° à gauche et emprunter la rue des Chênes. Prendre à droite la rue des Pierres puis à gauche rue Berthelot pour ensuite reprendre à droite le chemin des Cornouillers sur environ 400 m.
- 2** Prendre à droite le chemin d'Armoins puis, au bout, tourner à droite. A l'intersection avec la rue Carnot, prendre à gauche le chemin du Ru d'Armoins. 150 m après le virage à droite, emprunter le chemin de la Butte à gauche qui longe les champs et continue à droite à travers la forêt pour aboutir à l'aqueduc de la Dhuis. Le prendre à gauche sur 50 m puis tourner à droite pour atteindre un peu plus loin la ruelle des Plâtières. Continuer tout droit et passer devant l'église de Carnetin pour atteindre au bout de la rue le Calvaire (point de vue sur la vallée de la Marne).

- 3** Descendre la sente face au calvaire et 300 m plus loin traversez la RD418. Continuer tout droit, à gauche puis à droite pour rejoindre la Marne. Suivre les **bords de Marne** par la droite sur 2,5 km. Emprunter à droite une sente qui monte à travers bois et rejoint le chemin des Potences qu'il faut suivre jusqu'à l'aqueduc de la Dhuis.
- 4** Suivre l'aqueduc à droite sur environ 1,5 km pour ensuite prendre à gauche le chemin des Épinettes sur environ 700 m. A l'intersection, tourner à gauche rue du Maréchal Joffre puis prendre la deuxième sente à gauche chemin des Coulons. Suivre ce chemin jusqu'au Centre de loisirs du Haut Soleil puis tourner à gauche dans une sente qui aboutit rue Georges Clemenceau.
- 5** Prendre à gauche la rue Victor Hugo puis à droite la rue du Port. Au bout, traverser la rue d'Avize et prendre le souterrain sous la voie ferrée pour atteindre la Marne. Prendre par la droite le quai de la Marne jusqu'au pont Maunoury puis aller à gauche pour rejoindre l'Office de Tourisme.



FICHE TECHNIQUE

DÉPART/ARRIVÉE
Office de Tourisme de
Marne et Gondoire

COORDONNÉES GPS
48°52'48.98"N/
2°42'17.00"E

DISTANCE 14 km

COMMUNES TRAVERSÉES :
Thorigny-sur-Marne,
Carnetin

DURÉE 4h00

“ Découvertes touristiques...”

L'église Saint-Antoine de Carnetin

La construction de l'église Saint-Antoine remonte aux 17^e et 18^e s. La cloche Alphonsine-Albertine rythme la vie du village. Une statue de Saint-Vincent du 19^e siècle rappelle le caractère viticole de la commune.



L'aqueduc de la Dhuis

Construit sous le Second Empire...
(descriptifs p.16, 32 et 34)

Les bords de Marne

Invitation permanente à la balade...
(descriptifs p.21 et 35)

Le point de vue à Carnetin

A l'extrémité de la rue de la Croix, le calvaire domine la vallée de la Marne, offrant un magnifique point de vue. Référez-vous à la table d'orientation pour découvrir le panorama. Et si vous êtes équipés d'un smartphone, flashez le QRcode pour découvrir « Jablines au temps des premiers agriculteurs ».



Le chemin des étangs

“ Suivons le chemin...”

1 En face de la gare, prendre la rue Foch, franchir la Marne. Monter par la rue du Chemin de Fer et la rue des Marchés jusqu'à la **place de la Fontaine**.

2 A gauche, traverser la place de l'Hôtel de Ville puis à droite par la rue du D^r Naudier, monter quelques marches et atteindre l'Espace Ch. Vanel. Traverser le boulevard Gallieni. Rejoindre la rue St-Laurent sur la droite, la remonter et prendre à droite les rues Macheret puis Nicolas II et Eugène Prévost. Poursuivre par le chemin de Gouvernes et le chemin de l'Autostrade. S'engager à droite dans la rue Petite Sente Verte. Suivre la rue des Coutures jusqu'à la place de l'**église de Saint-Thibault-des-Vignes**.

3 Traverser la rue de Gouvernes pour passer entre les jardins par la ruelle des Dames Maures, les sentiers du Cantin et des Frères. Retrouver la rue de Gouvernes, monter pour traverser la RN34. A droite, laisser le sentier de Gouvernes pour descendre par le chemin des Pierris puis le chemin de Torcy. Prendre la rue Pasteur à gauche, la suivre sur 100 m. A droite, une sente longe un bâtiment industriel pour déboucher sur l'Esplanade. Traverser la Gondoire, suivre à gauche la rue René Cassin. A 400 m à gauche, un petit pont de bois et un sentier mènent à l'**étang de la Loy**.

4 Longer l'étang par la droite. Continuer tout droit pour rejoindre la promenade du Château. Tourner à gauche, traverser la route de Guermentes, entrer par la grande grille et traverser le **parc de Rentilly**.

5 Dans le hameau, prendre à gauche la rue de l'Étang et à droite la rue du Met. Descendre par la voirie des Pages, traverser la route de Guermentes,

suivre le sentier à droite, traverser le ru de la Brosse, monter pour retraverser la route de Guermentes (attention traversée non protégée). Grimper vers l'église de Bussy-Saint-Martin par la ruelle Saint-Martin. Descendre vers le **moulin Russon** par la rue du Moulin.

6 A gauche, monter à Bussy-Saint-Georges par la rue du Lavoir. Avant le carrefour, virer à droite et suivre sur 300 m le sentier en bordure d'un champ pour monter place de Verdun d'où l'on jouit d'un beau point de vue sur la **vallée de la Brosse**.

7 Continuer par la rue de Ferrières, prendre à gauche l'allée du Champ fleuri, continuer par la sente des Buissons et à droite la rue du Vignoble.

8 Laisser le vignoble à gauche, descendre par la sente des Carrières puis par un sentier en sous-bois pour atteindre l'**étang de la Broce**.

9 Par le pont, traverser la ligne RER et aller vers l'étang des Brisaciers en empruntant le chemin rural de Collégien à droite. Poursuivre par le chemin des Brisaciers. De la salle polyvalente rejoindre la rue des Saules et l'allée du Parc. A gauche, la rue de Melun mène à la place Mireille Morvan qu'on traverse pour prendre, en face, l'allée du Château d'Eau. Prendre à droite le chemin des Fermes puis successivement à gauche puis à droite la rue des Noyers, une allée piétonne suivie de l'allée des Pommiers, une autre allée piétonne et l'allée des Poiriers. Passer sous l'autoroute A104, longer le centre commercial Bay 2 et descendre vers la gare RER de Torcy.

“ Découvertes touristiques...”

L'Église Saint-Jean-Baptiste

Située place de la Fontaine, la fontaine Saint-Fursy actuelle date de 1902. La source qui l'alimente est supposée avoir jailli miraculeusement sous le bâton de Saint-Fursy (inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques le 16 mars 1926).

L'étang de la Loy et le parc culturel de Rentilly

(descriptifs p.14 et 30)

La vallée de la Brosse, le moulin Russon et l'étang de la Broce

(descriptif complet p.10)

L'église Saint-Jean-Baptiste

La construction originelle de l'église Saint-Jean-Baptiste de Saint-Thibault-des-Vignes date du 11^e s. Elle est destinée à recevoir les reliques de Saint-Thibault de Proirus, ermite originaire de la Brie et mort en Italie en 1066. L'église subit de lourdes restaurations au 18^e s qui gommèrent de nombreux aspects romans de l'édifice. Seuls les chapiteaux romans sculptés dans les contreforts de la façade sont d'origine.



FICHE TECHNIQUE

DÉPART

Gare SNCF de Lagny-Thorigny (48°52'54.20»N/ 2°42'15.24»E)

ARRIVÉE

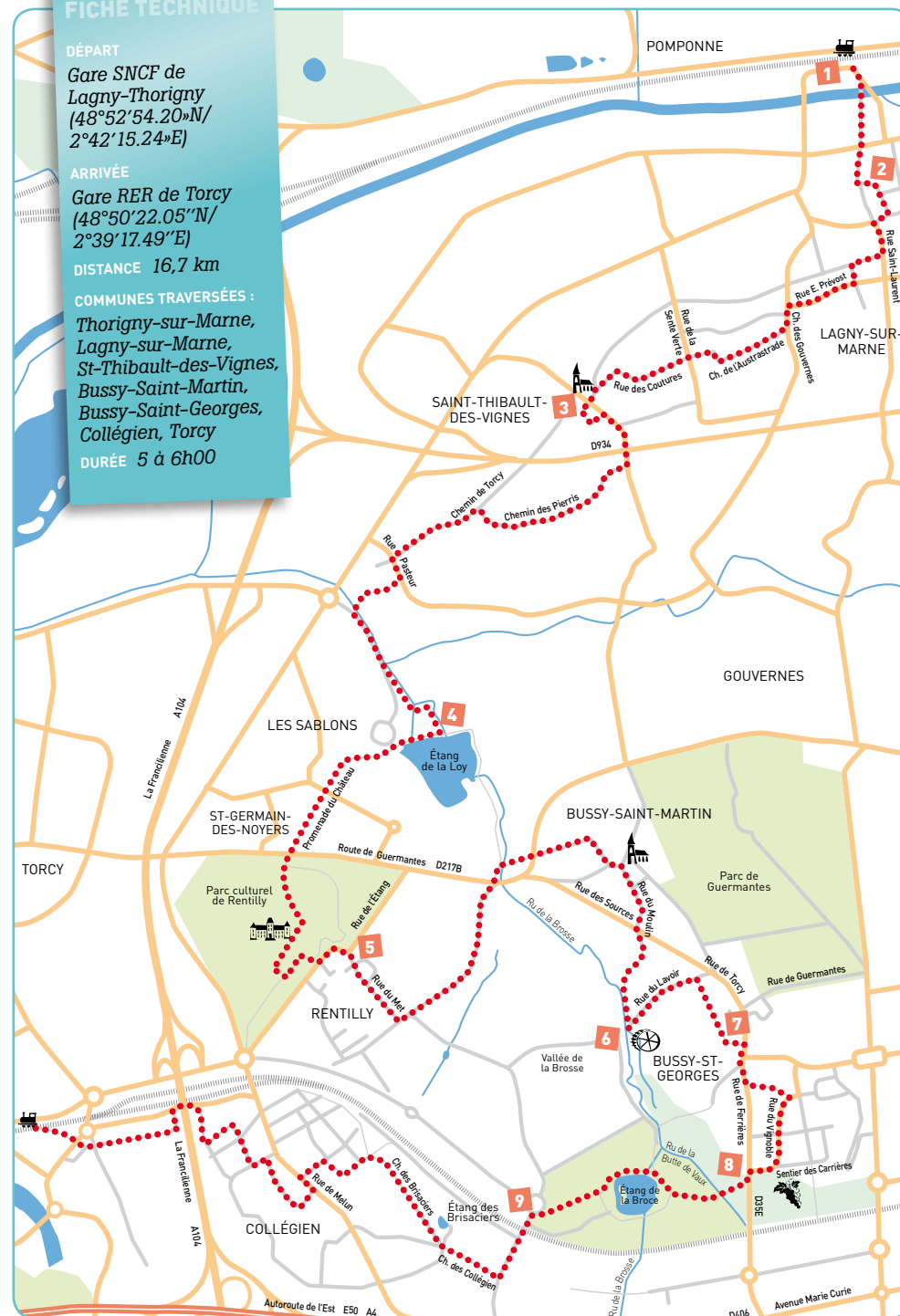
Gare RER de Torcy (48°50'22.05»N/ 2°39'17.49»E)

DISTANCE 16,7 km

COMMUNES TRAVERSÉES :

Thorigny-sur-Marne, Lagny-sur-Marne, St-Thibault-des-Vignes, Bussy-Saint-Martin, Collégien, Torcy

DURÉE 5 à 6h00



Du bois de Chigny au golf de Bussy-Guermantes



“ Suivons le chemin...”

- 1** De la halle de Chanteloup-en-Brie se diriger sur la sente longeant le terrain de foot et prendre la rue du Moulin Bourcier puis à gauche la sente longeant le **ru de la Gondoire**.
- 2** A l'intersection prendre la sente à droite et traverser la RD 217 Bis pour monter à Bussy-Saint-Georges. En haut prendre à droite le Mail du Promeneur sur 1 km.
- 3** Prendre à droite la sente longeant le **golf de Bussy-Guermantes**. Contourner à gauche et prendre la rue Blanche Hottinguer à Guermantes puis la promenade de la Belle Inutile. Tourner à droite avant d'arriver à la route.
- 4** Au bassin tourner à droite, sur le chemin Malvoisine. Au tennis, prendre à gauche en direction de la mairie de Guermantes, contourner la mairie et prendre l'avenue des Deux Châteaux jusqu'au **parc des Cèdres**.
- 5** Au parc des Cèdres prendre à gauche le chemin Ferraille, traverser le ru de la Gondoire et remonter jusqu'à Lagny-sur-Marne.
- 6** A l'intersection prendre à droite rue de l'Orme Bossu, le boulevard Georges Pompidou et la route de Tournan.
- 7** A la limite de Lagny-sur-Marne et Conches sur Gondoire prendre à gauche la rue Jean Mermoz vers le lycée Van Dongen et le **centre aquatique de Marne et Gondoire**.
- 8** Prendre la sente longeant par la gauche la piscine et rejoindre le **bois de Chigny**.
- 9** Entrer dans le bois de Chigny et à la première intersection, prendre à droite en longeant la propriété par la sente nommée Avenue de Lagny jusqu'au carrefour.
- 10** Au carrefour, prendre à droite l'Avenue de Conches jusqu'à la sortie du bois de Chigny.
- 11** A la sortie prendre à gauche le chemin de l'Orée du bois puis à droite les sentes de Chanteloup dans le lotissement pour rejoindre la halle du village point d'arrivée.

“ Découvertes touristiques...”

Le ru de la Gondoire

La Vallée de la Gondoire traverse le territoire de Marne et Gondoire d'est en ouest. Son ru, le ru de la Gondoire, serpente à travers villages, champs et bois pour se jeter dans la Marne. La Gondoire était jadis rythmée par de nombreux ponts et moulins, tels les moulins à blé de Boissel, le Cœur, la Sault et Vinay, aujourd'hui disparus.

Le golf de Bussy-Guermantes

Dans un cadre verdoyant de 75 hectares, avec un parcours de 18 trous et un parcours de 9 trous ouverts sur la campagne environnante, agrémentés de buttes arborées et de nombreux plans d'eau, le golf de Bussy s'est hissé au rang des dix meilleurs clubs de France avec une politique sportive dynamique et volontaire.

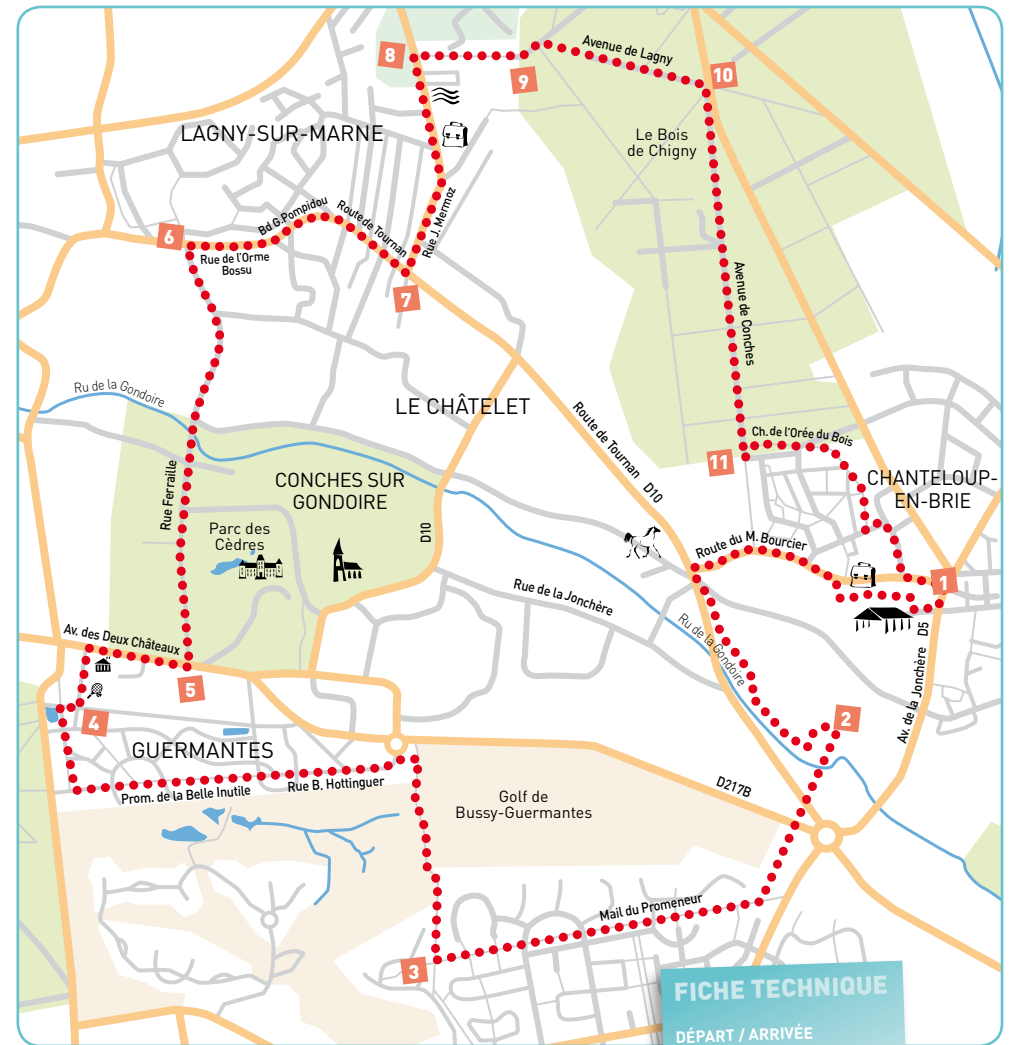


Le parc des Cèdres (descriptif complet p.8)
Véritable écrin de verdure de 14 hectares ...



Le Centre aquatique de Marne et Gondoire

Son architecture laisse place à la lumière et à une large vue sur l'extérieur pour vous faire profiter de l'environnement naturel et de la forêt bordant le centre. L'été un solarium et un bassin extérieur vous rapprochent encore un peu plus de la nature. Vivez l'expérience du film « Le Grand Bleu » grâce à la nouvelle fosse de plongée de 20 mètres de profondeur ! Avec ses 782 m³, cet équipement est le 8^e en France et le seul de cette envergure dans l'est parisien.



FICHE TECHNIQUE

DÉPART / ARRIVÉE
Halle de Chanteloup-en-Brie
(48° 51' 22.3704"N / 2° 43' 46.8546"E)
DISTANCE 11 km
COMMUNES TRAVERSÉES :
Chanteloup-en-Brie,
Bussy-Saint-Georges,
Lagny-sur-Marne
DURÉE 3h00









Le bois de Chigny



Le bois de Chigny (dont le nom vient, par altération, de «chêne») sert de toile de fond à deux belles demeures : le château de Fontenelle, aujourd'hui maison de retraite, ayant appartenu à la famille du célèbre photographe Henri Cartier-Bresson et Le Louvard. Construit à la fin du XVIII^e siècle, cette dernière a conservé son caractère originel. On peut rêver devant sa grille, à l'ombre de ses arbres centenaires et se remémorer l'illustre peintre qui en fut son propriétaire au début du XX^e siècle : Kees Van Dongen.


les itinéraires **à vélo**



Avant le départ

Pensez à consulter la météo et n'oubliez pas de vous munir :

 de bonnes chaussures, d'un vêtement de pluie,  d'une casquette  et de lunettes de soleil  selon la saison, d'un en-cas  et de quoi  vous désaltérer en chemin. Jumelles  et appareil photo  seront également utiles.


A vélo, le port d'un casque  est obligatoire et un vêtement  fluorescent est fortement recommandé pour se déplacer en toute sécurité.

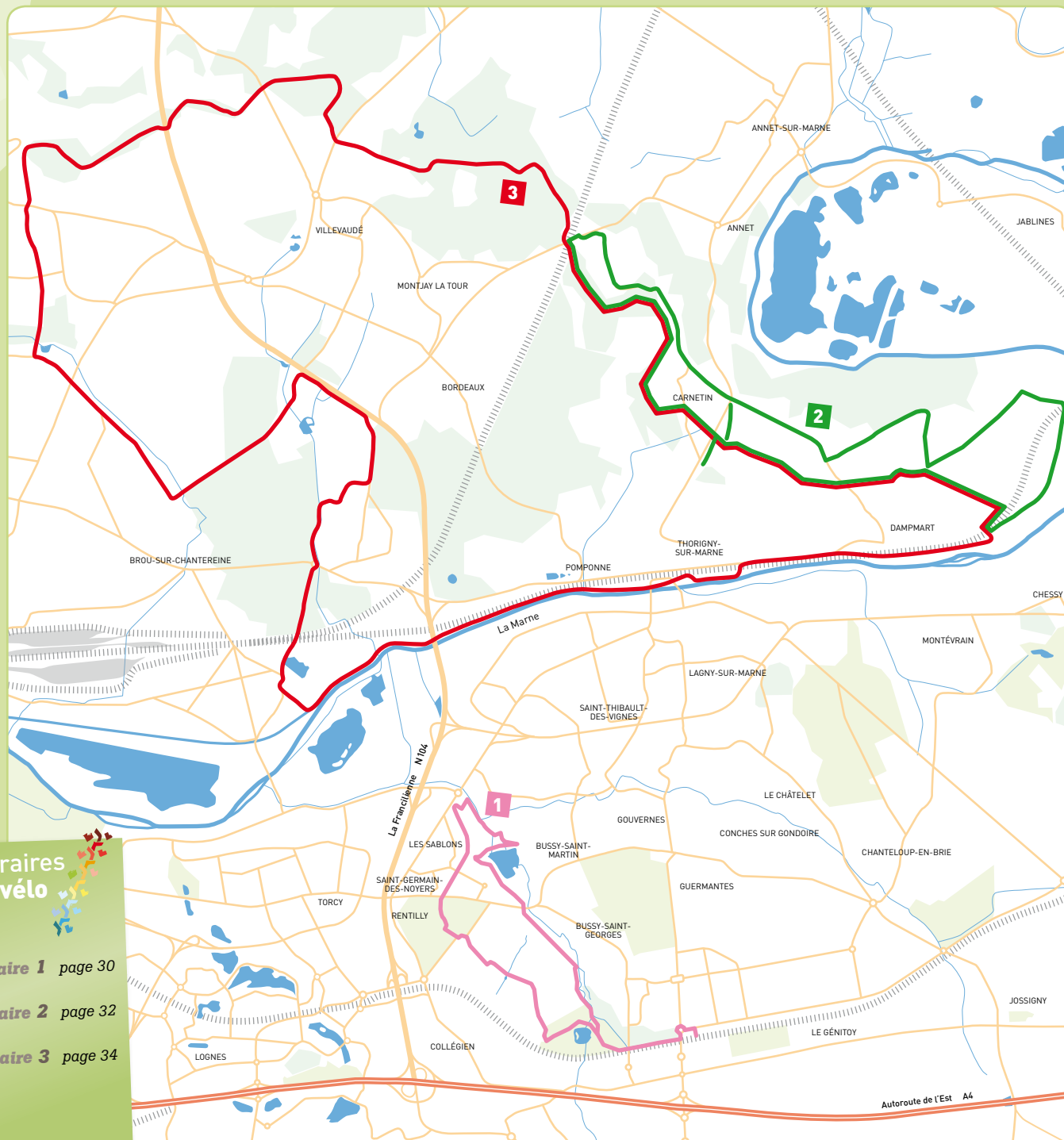
Ne sortez pas des sentiers et faites attention  à la traversée des rues et routes départementales.

Respectez la faune  et la flore  en emportant avec vous vos déchets.

La responsabilité de l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire ne saurait être engagée sur l'état des chemins indiqués.

En cas d'urgence, veuillez composer

le **112** ou le **18** 



3 itinéraires à vélo

Itinéraire 1 page 30

Itinéraire 2 page 32

Itinéraire 3 page 34

Au cœur de la Vallée de la Brosse



“ Suivons le chemin...”

1 Au départ de la gare de Bussy-Saint-Georges, suivre la piste cyclable pour remonter à droite le boulevard Pierre Mendès-France et arriver avenue du Général de Gaulle. Tourner à gauche, au rond-point tourner à gauche puis prendre la première à droite un petit chemin de terre puis de cailloux blancs. Au bout, traverser la rue de la Butte de Vaux et prendre en face puis à gauche un chemin qui mène à l'**étang de la Broce** (qui se situe au sud de la **vallée de la Brosse**).

2 Dos à l'étang, prendre le chemin qui part à gauche vers la forêt, pour prendre à droite, au carrefour suivant, direction le **moulin Russon**. Environ 500 m plus loin, vous découvrez ce moulin à eau à l'intersection, à droite. Dos au moulin, passer les barrières à gauche et prendre le chemin cyclable à droite. Tout au bout, traverser la RD 217 Bis pour aller en face et emprunter de nouveau la piste cyclable.

3 A l'intersection suivante, tourner à droite sur le chemin du Haut Villiers pour découvrir plus loin l'**étang de la Loy**. Environ 650 m plus loin, prendre

à gauche la piste cyclable qui se poursuit le long de la rue René Cassin. A l'intersection entre deux pistes cyclables, un peu avant un rond-point, suivre la piste sur la gauche pour arriver à la Promenade du Château. Tourner à gauche pour suivre la promenade jusqu'à la route de Guermantes RD217 avec, en face, la grille d'honneur du **parc culturel de Rentilly**. Entrer et suivre le chemin en face qui mène au château de Rentilly puis continuer sur la gauche pour sortir par la grille principale et arriver rue de l'Étang. Prendre à gauche puis à droite, rue du Met.

4 Au bout, tourner à gauche puis à droite pour suivre le chemin de randonnée des Bordes (C.R. des Bordes). Au rond-point de végétation, prendre la piste cyclable à gauche qui ramène à l'étang de la Broce (sur la droite). Suivre la piste cyclable qui longe la forêt direction Bussy-Saint-Georges gare RER et revenir dans Bussy-Saint-Georges (se référer au paragraphe 1).

“ Découvertes touristiques...”

L'étang de la Broce, la vallée de la Brosse et, le moulin Russon

(descriptif complet p.10)

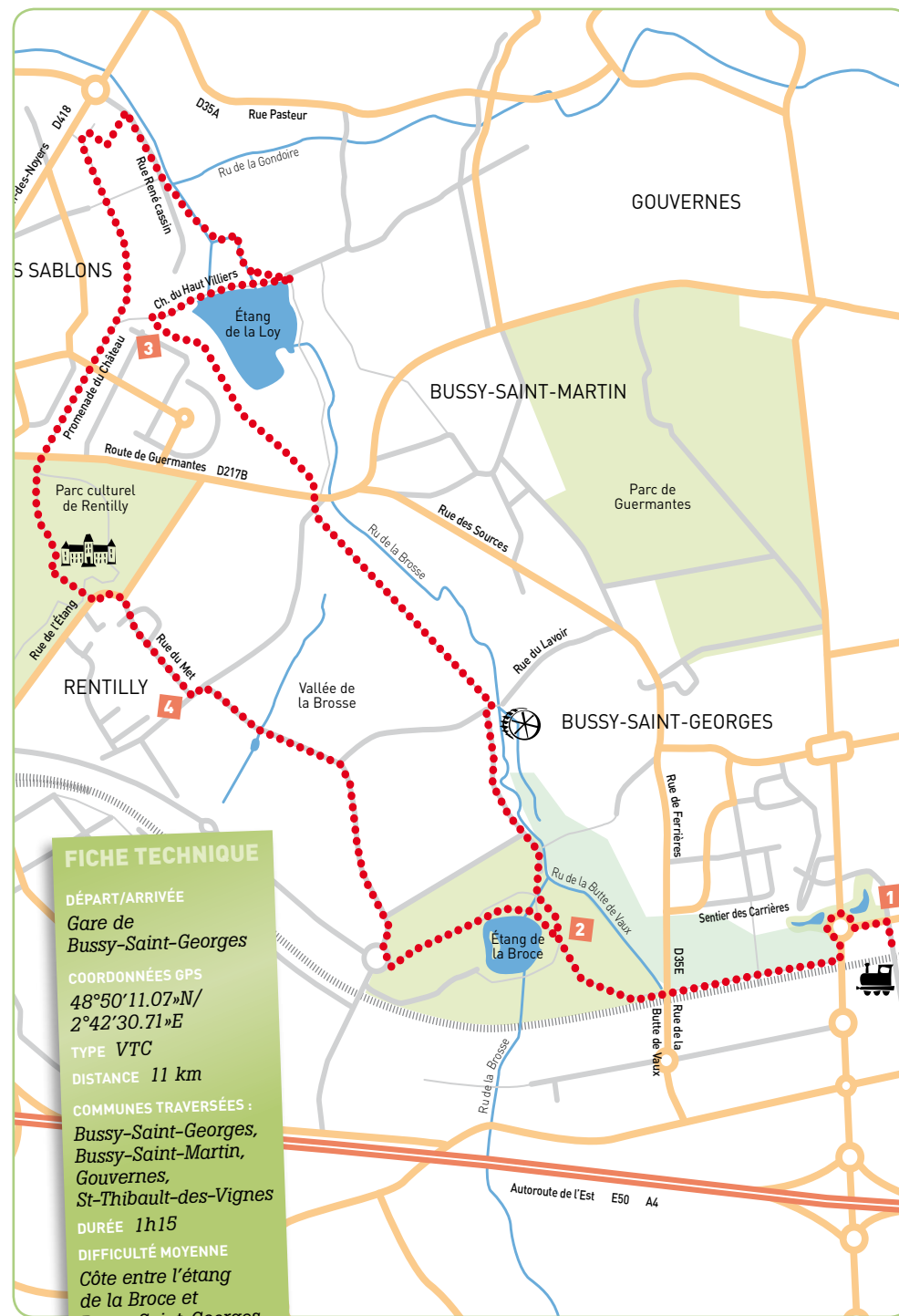
Le parc culturel de Rentilly

(descriptif complet p.14)



L'étang de la Loy

L'étang de la Loy, ce sont 8 hectares partagés entre les communes de Gouvernes et de Saint-Thibault-des-Vignes, une digue barrant la vallée sur 300 m et donnant une profondeur maximale de 2 m au plan d'eau, deux îlots... Un site ancien qui aujourd'hui, après de nombreux travaux, permet à une flore et une faune aquatiques de coloniser progressivement ce vallon humide. (voir également descriptif p.14)



Sur les hauteurs de la Marne

“ Suivons le chemin...”

1 Remonter le parking pour emprunter en face, au niveau du virage, le chemin d'Annet (chemin herbeux) qui passe entre des maisons et des bâtiments. Au bout, prendre l'aqueduc de la Dhuis à droite pendant 5,3 km jusqu'à la voie de chemin de fer.

2 Passer à gauche sous le pont de la voie ferrée puis, tout de suite à gauche, prendre le chemin des Sables (petite route goudronnée) sur 3,7 km. Repasser sous un pont de chemin de fer et continuer légèrement à gauche chemin du Champ Breton. Au bout, continuer à gauche chemin des Garances. Au milieu de la côte, se retourner pour admirer le point de vue.

3 En haut, prendre le chemin des Potences, à droite (un peu avant la Dhuis), qui longe ensuite la forêt des Vallières. Passer devant les citernes pour aboutir rue des Salvatres (RD105B). La prendre à droite sur environ 1,5 km jusqu'au rond-point.

4 Aller en face vers Carnetin (rue des Combeaux) et en haut de la petite côte sur la droite, là où se trouve un calvaire, admirer le **point de vue sur la vallée de la Marne**. Suivre à droite la rue des Gloriettes (RD105A) sur environ 2,5 km jusqu'au rond-point suivant.

5 Au rond-point, prendre en face la piste cyclable puis à gauche la petite descente jusqu'au pont triple hauteur (route, piétons/cycles et TGV) pour reprendre l'aqueduc de la Dhuis sur la gauche. Suivre la Dhuis pendant 5 km pour retrouver le chemin d'Annet, à droite, juste après la traversée de la RD418 (rue de Claye). Suivre le chemin d'Annet pour rejoindre le parking.



Ce circuit peut être divisé pour former deux circuits de 10 km chacun. Pour cela, un chemin transversal permet de relier le point 1 au point 4 et inversement, selon le parcours choisi.

Du point 1 au point 4 (début de parcours) : remonter le parking pour emprunter en face, au niveau du virage, le chemin d'Annet qui passe entre des maisons et des bâtiments. Au bout, prendre l'aqueduc de la Dhuis à droite sur 100 m et après les maisons, tourner immédiatement à gauche rue du Moulin à Vent jusqu'au rond-point. Se référer au circuit à partir du point 4.

Du point 4 au point 1 (fin de parcours) : se référer au circuit jusqu'au point 4. Au rond-point, tourner à gauche à 180° allée des Rousselets puis prendre tout de suite à droite le chemin qui longe des maisons, rue du Moulin à Vent. Au bout, prendre la Dhuis à droite sur 100 m puis le chemin d'Annet à gauche permettant de rejoindre le parking.



FICHE TECHNIQUE

DÉPART/ARRIVÉE
Rue d'Annet à
Thorigny-sur-Marne
(parking entre les stades)

COORDONNÉES GPS
48°53'35.03»N/
2°42'34.13»E

TYPE VTC
DISTANCE 20 km

COMMUNES TRAVERSÉES :
Thorigny-sur-Marne,
Carnetin, Dampmart

DURÉE 2h00
PARCOURS DIFFICILE
Trois côtes

“ Découvertes touristiques...”

L'aqueduc de la Dhuis

La promenade de la Dhuis vous conduira sur 27 km de voie verte. Située à flanc de coteaux, elle offre une alternance de paysages agréables et divers.

Rappelons que l'aqueduc souterrain construit entre 1863 et 1865 pour alimenter Paris en eau potable approvisionne aujourd'hui le parc d'attractions tout proche. La coulée verte court en Ile-de-France sur 13 communes dont 4 en Marne et Gondoire. Elle n'est pas accessible aux cavaliers.

(voir également descriptifs p.16 et 34)



Le point de vue à Carnetin

A l'extrémité de la rue de la Croix, le calvaire domine la vallée de la Marne, offrant un magnifique point de vue. Référez-vous à la table d'orientation pour découvrir le panorama.



Entre Marne et forêt

“ Suivons le chemin...”

1 De la gare de Lagny-Thorigny, atteindre le quai de la Marne en suivant la rue de la Gare en direction de Dampmart puis en tournant à droite rue d'Orgemont. Suivre le quai de la Marne par la gauche sur environ 500 m puis emprunter le passage sous les voies ferrées à gauche pour arriver rue d'Avize. Tourner à droite dans cette rue qui longe les rails. Au rond-point, prendre à droite la rue du Chemin de fer puis à nouveau à droite pour passer sous les voies ferrées.

2 De l'autre côté, suivre à gauche la rue du Lavoisier puis le chemin des Tartreux. Un peu plus d'1 km après, passer sous le pont de chemin de fer à gauche puis, tout de suite à droite, emprunter la rue du Château puis la promenade de l'**aqueduc de la Dhuis**, une coulée verte qu'il faut suivre jusqu'à la Francilienne. Tout au long de l'aqueduc, après Thorigny, vous traverserez 3 axes importants avant d'arriver à la Francilienne (prudence lors des traversées).

3 Au niveau de la Francilienne, descendre le chemin à gauche pour ensuite passer sous le petit tunnel à droite. Une fois le tunnel franchi, remonter tout de suite à droite le chemin de l'aqueduc. Suivre la coulée verte sur un peu plus d'1,5 km puis, à la sortie du bois, emprunter immédiatement à gauche le chemin de l'Arange qui se prolonge sur du goudron.

4 Au bout, prendre à droite la rue du Général Leclerc puis tout de suite à gauche le chemin du Bois Raffeteau. A l'intersection continuer le

chemin en face puis prendre, toujours en face, la petite sente qui s'engouffre dans les bois et arrive à un rond-point.

5 De ce rond-point, aller à gauche, chemin de Chantereine, puis, au carrefour avec la RD34, continuer tout droit, rue Albert Sarraut. Suivre cette route et passer la barrière pour prendre, tout droit, la rue Caminade qui aboutit devant un centre équestre. Monter à gauche la route de Villevaudé qui continue à travers bois.

6 Au pont de la Francilienne, tourner à droite pour arriver à La Pomponnette. Dans La Pomponnette, prendre la quatrième à droite avenue du Gué de Launay. Passer le virage et à l'intersection suivante, prendre à droite l'avenue de l'Impératrice. Passer la barrière au bout et suivre le chemin à travers bois jusqu'à un rond-point.

7 Prendre la route en face en direction de Vaires-sur-Marne (chemin du Gué de Launay). Après le pont au-dessus des voies ferrées, arriver à un rond-point. Prendre à gauche rue de la Gare puis à droite à la fourche et à l'intersection à gauche, rue de la Petite Ferme.

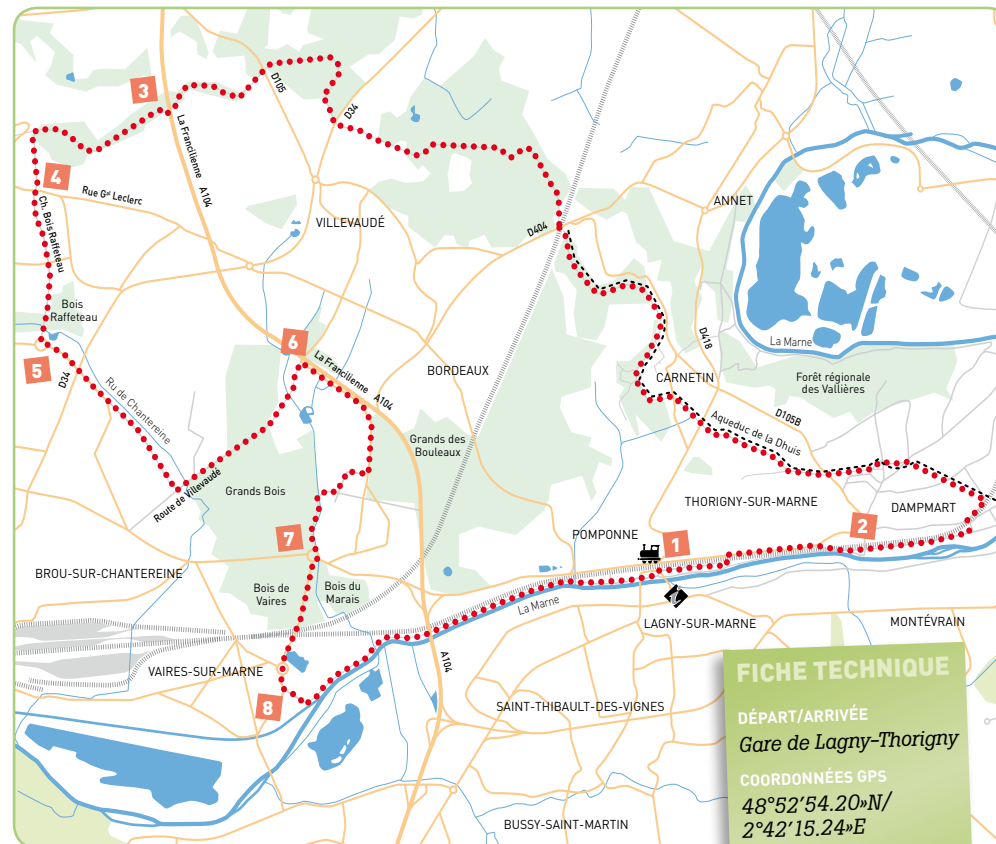
8 Passer la Place du Vieux Vaires puis suivre à gauche la rue de l'Écluse. A l'écluse, emprunter les **bords de Marne** par la gauche. Continuer sur 4,5 km, passer sous le pont Joffre, continuer quai Bizeau et tourner à gauche rue de Marne pour retrouver la gare.

“ Découvertes touristiques...”

L'aqueduc de la Dhuis

Au début du second Empire, Paris compte plus d'un million d'habitants. La ville n'étant plus assez alimentée en eau, le Préfet Haussmann et l'ingénieur Belgrand choisissent d'aller chercher l'eau loin de la ville. Cette décision est renforcée par la sécheresse de 1858. Entre 1863 et 1865, un aqueduc souterrain, long de 132 km, est construit depuis la source de la Dhuis, dans l'Aisne.

(voir également descriptifs p.16 et 32)



FICHE TECHNIQUE

DÉPART/ARRIVÉE
Gare de Lagny-Thorigny

COORDONNÉES GPS
48°52'54.20»N/
2°42'15.24»E

TYPE VTT
DISTANCE 34,1 km

COMMUNES TRAVERSÉES :
Thorigny-sur-Marne,
Dampmart,
Carnetin, Courtry,
Brou-sur-Chantereine,
Vaires-sur-Marne,
Pomponne

DURÉE 3h45
PARCOURS DIFFICILE
Quatre côtes sur
l'Aqueduc de la Dhuis

Les bords de Marne

La Marne et ses 183 km de voies navigables sont un atout majeur pour le territoire de Marne et Gondoire. Agréable en toutes saisons, la rivière offre la possibilité de naviguer en toute quiétude et ses berges ombragées sont propices à de douces promenades.

Lien historique et environnemental, la Marne est au cœur des aménagements de la Communauté d'Agglomération qui réhabilite les chemins de halage, mettant en valeur les ripisylves. *(voir également descriptif p.21)*



Vous avez flouté ?



floutez ce code,
et recommandez notre
destination à vos amis !

Ayez le réflexe...



2 rue du Chemin de Fer
77400 Lagny-sur-Marne
01 64 02 15 15



Marne et Gondoire Tourisme

<http://tourisme.marneetgondaire.fr>